

# Comité Consultatif de Bioéthique

## Comité Consultatif de Bioéthique

Bruxelles, le 23 juin 2009

Dr G. Bauherz,  
Président du Comité d'éthique  
Hôpitaux Iris Sud/HIS  
Rue Baron Lambert, 38  
1040 Bruxelles

Votre réf.: lettre du 15 mars 2007

Notre réf.: G:/Bioethic/Presvz2009/090706 réponse Dr Bauherz (CR Race et ethnie)

Cher Dr Bauherz,  
Honoré Confrère,

Permettez nous tout d'abord de vous présenter nos excuses pour notre réaction tardive à votre lettre du 15 mars 2007, aux termes de laquelle vous sollicitiez notre avis relatif à l'opportunité de mentionner la race / l'ethnie dans les protocoles d'essais cliniques sur des volontaires sains.

Depuis votre exposé au sein de notre commission et l'échange de vues avec nos membres, un accord unanime s'est dégagé de nos discussions concernant les points essentiels de cette problématique. Il apparaît en effet clairement que le questionnement autour des items race/ethnie ne peut se concevoir qu'à la condition d'être dûment justifié. De plus, nous avons réalisé que certains comités d'éthique médicale ne prêtent qu'une attention distraite à ce type de questions figurant dans les protocoles qui leur sont soumis.

Il est donc opportun que le Comité Consultatif de Bioéthique s'emploie à sensibiliser lesdits comités à ce problème: il leur appartient de vérifier si une telle question repose effectivement sur une base sérieuse et de ne l'accepter que dans la mesure où elle est clairement fondée.

Le Comité Consultatif a adhéré à cette prise de position sans hésitation aucune. Toutefois, il lui fut difficile de tomber d'accord sur la rédaction d'un avis de portée plus large que celle de la réponse stricte à la question posée, ce que souhaitaient certains membres. Les propositions qui furent avancées entraînèrent de nombreuses discussions quant à leurs aspects éthiques, philosophiques et juridiques. C'est la raison pour laquelle aucun avis formel n'a encore été émis à ce jour. Nous pouvons nous attendre à ce que le Comité consultatif prochain encore non constitué se penche à nouveau sur le projet d'avis que vous nous avez soumis.

Nous ne manquerons pas de vous en donner des nouvelles, dès que l'avis sera finalisé.

Veillez agréer, cher Confrère, l'expression de nos plus cordiales salutations,

Pour le Bureau du Comité,  
Le Président,

Prof. P. Devroey

Rue de l'Autonomie 4 – 1<sup>er</sup> étage – bur. 1.09 – 1070 Bruxelles

Tél. : 02/525.09.09 - Fax : 02/525.09.12

[Lieven.dejager@health.fgov.be](mailto:Lieven.dejager@health.fgov.be)

[www.health.fgov.be](http://www.health.fgov.be)